

CAP Finistère

Penn Ar Bed



L'hebdomadaire de la Fédération du Finistère du Parti Socialiste

habilité à publier les annonces légales et judiciaires - ISSN 1269-0791 - 0,50 euro

N° 1084

VENDREDI 27 FÉVRIER 2015

Dispensé de timbrage BREST CTC

Soutenir l'ESS

Le gouvernement et les collectivités locales, et en particulier la région Bretagne, soutiennent de plus en plus les acteurs de l'économie sociale et solidaire (ESS), créatrice d'emplois socialement utiles non-délocalisables.

C'est ainsi que le site spécialisé <http://www.lalabo-ess.org> / s'est félicité de la publication du décret de la loi sur l'ESS portant sur la commande publique. Le Labo de l'économie sociale et solidaire (ESS) est un *Think Tank* qui s'est donné comme objectif de faire connaître et reconnaître l'économie sociale et solidaire, d'être un lieu d'échanges, de réflexions et d'actions pour une économie respectueuse de l'Homme et de l'environnement.

Les collectivités publiques qui concluent des marchés sont, aujourd'hui, dans l'obligation d'adopter un «schéma d'achats socialement responsables», c'est-à-dire de passer commande auprès de prestataires qui facilitent l'emploi de personnes exclues du marché du travail. Cette obligation vaut uniquement pour un volume d'achat qui dépasse 100 millions d'euros. En deçà, les petits acheteurs publics seront invités à mettre en place des achats responsables à travers un accompagnement et la mise à disposition d'outils appropriés (guides, documents techniques...).

Ainsi, un nombre conséquent d'acteurs est astreint à cette obligation formulée dans l'article 13 de la loi ESS (le 5^e décret paru sur les 40 encore à paraître en 2015) : la quasi-totalité des régions, une soixantaine de départements, 70 établissements publics et une dizaine de communes.

La publication de ce décret est le fruit d'un long travail des acteurs de l'ESS pour faire davantage respecter les clauses



L'ESS devient incontournable

sociales dans la commande publique. Les structures de l'insertion par l'activité économique devraient en être les principales bénéficiaires. Le ministère de l'Économie prévoit en effet de provoquer un «**impact immédiat sur le volume d'activité et les embauches**» de ces structures.

La région Bretagne aussi soutient l'économie sociale et solidaire, qui fait partie intégrante de la *Glaz économie*. Elle favorise le développement et la création d'emplois au sein de ses structures (association, scop, scic...). Au sein du monde associatif, très actif en Bretagne, on recense plus de 150 000 emplois dans la sphère de l'ESS.

Notre région se situe au premier rang pour le poids de l'ESS. En effet, elle représente 14 % de l'emploi salarié en Bretagne, contre une moyenne nationale de 10 %.

Des emplois parfois difficiles à créer au démarrage d'une nouvelle activité. «**C'est pourquoi le Conseil régional de Bretagne leur vient en appui le temps que les équilibres économiques du projet se confirment. Chaque année, il soutient la création d'une quarantaine de postes dans les associations bretonnes**», explique Laurence Fortin, conseillère régionale et présidente de la commission économie.

CAP
FINISTÈRE

26 B, rue Aristide-Briand
29000 QUIMPER

DÉPOSÉ LE 26/02/2015



Décence

Après les parachutes dorés, voici les «golden hello». Le groupe pharmaceutique Sanofi offre une prime de 4 millions d'euros (2 immédiatement et 2 autres en 2016) à son nouveau directeur, transfuge du groupe Bayer.

«C'est incompréhensible. Comment tous ces gens, qui expliquent que c'est le mérite, l'économie libérale, le risque et la prise de risque qui doivent faire les résultats, ces gens-là, à peine prennent-ils la tête d'une entreprise - c'est-à-dire qu'ils n'ont pris encore aucun risque - sont déjà assurés d'avoir rémunération sans commune mesure?», s'est indigné le porte-parole du gouvernement, Stéphane Le Foll. Cette pratique des «golden hello» est d'autant plus dangereuse qu'elle ouvre la porte à un mercato mondial, à l'image de ce qui se passe entre les clubs de foot. Et chacun sait que le montant des transferts n'a rien à voir avec les performances des joueurs.

PS29

Chiffre de la semaine

600

C'est le nombre de maisons de santé sur l'ensemble du territoire en 2014. En 2012, il y en avait 174 et en 2013, 370.